

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

6 abribus pour les utilisateurs de PLUMobile

BEAUPRÉ, le 17 octobre 2014 – PLUMobile, le service de transport collectif et adapté des MRC de La Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans, est heureux d'annoncer l'installation de 6 abribus sur la Côte-de-Beaupré à des arrêts de l'Express Desjardins. Les municipalités de Château-Richer (2 abribus), Sainte-Anne-de-Beaupré, Beaupré (2 abribus) et Saint-Joachim seront dotées de ces abribus juste à temps pour la période hivernale. L'acquisition de ce nouvel équipement représente un investissement de plus de 30 000 \$.

« Ces abribus vont ajouter un plus au confort des utilisateurs de PLUMobile. Selon les sommes disponibles, nous prévoyons réaliser d'autres investissements du genre au cours des prochaines années. J'adresse un merci tout particulier aux municipalités et au Sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré qui ont contribué au projet » mentionne M. Daniel Robitaille, président du Centre local de développement (CLD) de la Côte-de-Beaupré, gestionnaire de PLUMobile.

Dans un souci de préserver les paysages, le modèle d'abribus sélectionné permet de respecter le caractère historique de la Route de la Nouvelle-France (avenue Royale). Chaque installation sera équipée d'un abribus, d'un banc et d'un support à vélo.

« Le conseil des maires est heureux de constater que PLUMobile répond de plus en plus aux besoins de la population et l'ajout de ces équipements contribuera au confort des usagers » souligne M. Jean-Luc Fortin, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré et maire de Sainte-Anne-de-Beaupré.

« Les Rédemptoristes sont très heureux de collaborer à l'implantation d'un abribus à Sainte-Anne-de-Beaupré. Son emplacement central dans la municipalité permettra à la population ainsi qu'aux touristes de passage au Sanctuaire d'en bénéficier » indique Père Guy Desrochers, recteur du Sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Rappelons que la gestion et la coordination de PLUMobile sont assurées par le CLD de la Côte-de-Beaupré. Les activités de PLUMobile sont soutenues financièrement par Desjardins, la MRC de La Côte-de-Beaupré et ses municipalités, la MRC de l'Île d'Orléans et ses municipalités, le ministère des Transports du Québec, la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale, la Communauté métropolitaine de Québec et le Pacte rural 2007-2014 de la MRC de l'Île d'Orléans.

-30-

Pour information : Marc-André Avoine, coordonnateur au transport
PLUMobile / CLD de la Côte-de-Beaupré
Tél. : 418 827-8484 / 1 866 824-1433
www.plumobile.ca

